

Compenser le handicap et sécuriser l'accompagnement

OBJECTIFS

- Comprendre la notion de compensation du handicap
- Identifier les besoins liés aux incidences du handicap
- Connaître les moyens de compensation associés
- Connaître les acteurs ressources sur son territoire et les aides mobilisables pour sécuriser l'accès de la personne handicapée en formation et en emploi

PUBLIC CIBLE : Le programme de professionnalisation s'adresse aux acteurs de l'orientation, de la formation et de l'insertion professionnelle (*référént handicap existant, référént de parcours, formateur, responsable pédagogique, ...*).

Chaque professionnel peut suivre un ou plusieurs modules (selon ses besoins) prévus au programme de professionnalisation afin d'accompagner le développement de ses compétences en la matière.

ORGANISATION : 1 journée déclinée sur les sites de :

- | | | | | |
|---------------------|------------------|----|-------------------|--------------|
| - Reims (51) | mardi 4 juin | | | (9h-17h) |
| - Chalons (51) | Mardi 5 novembre | | | (9h-17h) |
| - Saint-Dizier (52) | mardi 21 mai | ou | lundi 2 décembre | (9h30-17h30) |
| - Nancy (54) | jeudi 6 juin | ou | mardi 12 novembre | (9h-17h) |
| - Metz (57) | lundi 13 mai | ou | mardi 15 octobre | (9h-17h) |
| - Mulhouse (68) | mardi 19 mars | | | (9h30-17h30) |
| - Strasbourg (67) | lundi 9 décembre | | | (9h30-17h30) |
| - Epinal (88) | mardi 2 avril | ou | mardi 8 octobre | (9h-17h) |

PROGRAMME :

Définition : Situation de handicap et compensation

Comprendre le sens des mots et de quoi parle-t-on ?

- L'apparition du handicap : lésions, déficience, incapacité, situation de handicap dans le cadre social et dans le cadre professionnel
- Les grandes catégories de déficiences, les incapacités
- Situation de handicap et compensation : définition, comment l'apprécier dans l'insertion professionnelle, à quelles étapes se révèle-t-elle ?
- Les clés d'entrée de la compensation. Accessibilité : physique / à la connaissance / à la communication.
- Les diverses techniques de compensation du handicap
- Du diagnostic de la situation de handicap vers le repérage du besoin

Les différentes situations de handicap et les moyens de compensation

Connaitre les différentes typologies de handicap, connaitre les différentes situations de handicap quelles peuvent générer dans un contexte professionnel ou de formation. Connaitre les moyens de compensation

- handicap auditif et compensation
- handicap visuel et compensation
- handicap mental (intellectuel, Dys, cognitif, cérébro-lésé...) et compensation
- handicap psychique (maladie mentale) et compensation
- handicap maladie invalidante et compensation
- handicap moteur et compensation
- handicap cognitif et compensation

Les acteurs ressources du territoire et les aides mobilisables pour sécuriser l'accès des personnes en situation de handicap en formation et en emploi

- Les catégories de bénéficiaires de l'obligation d'emploi et les modalités de reconnaissance
- L'offre d'intervention de l'Agefiph et du Fiphfp, la MDPH, le spécifique et le droit commun
- Les acteurs locaux

INTERVENANTS

APC, Association perspectives et compétences.

Nos animatrices, expertes dans les champs du handicap et de l'emploi, ont toutes accompagné des bénéficiaires de l'obligation d'emploi en situation de handicap et des employeurs publics ou privés. Toutes ont mobilisé des moyens de compensation dans des situations d'insertion, d'emploi ou de formation. Elles animent régulièrement des formations dans ce domaine, tout en continuant leur activité de conseil et d'accompagnement.

Notre pédagogie active et participative permet de mettre en exergue les freins et les éléments facilitateurs et de rendre les formations dynamiques et opérationnelles. La formation privilégie les mises en situation, les études de cas et s'appuie sur de nombreux exemples concrets. Utilisation de jeux pédagogiques. Des temps sont réservés, tout au long de la formation, à l'analyse des questionnements exprimés par les participants et expériences qu'ils ont menées.

Inscription (bulletin ci-joint) au plus tard 10 jours avant la date de l'action à l'adresse mail professionnalisation@grandest.fr, participation gratuite.